

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DU 2 AOÛT 2010**  
**SÉANCE ORDINAIRE**

**1. Présences et quorum**

**PRÉSENTS:**

Conseillers(ère) : **M. Marcel Nadeau**  
**M. Jean-Pierre Bélanger**  
**Mme Nancy Pineault**  
**M. Rodrigue Ouellet**  
**M. Louis-Marie Proulx**

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Daniel Nadeau**, maire.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**10-174** Tout en laissant le point varia ouvert, le projet de l'ordre du jour est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unaniment.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010**

**10-175** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unaniment d'adopter le procès-verbal du 5 juillet 2010.

**Rencontre avec les administrateurs du Club des 50 ans et plus**

**10-176** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unaniment que le conseil municipal invite les personnes responsables du local au sous-sol du centre communautaire, où sont situés les ordinateurs, afin de discuter de l'utilisation de ce local. La rencontre aura lieu, le 11 août prochain à 19h00.

**4. Lecture et adoption des COMPTES**

**10-177** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unaniment que les comptes du mois de JUILLET sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **16 990.33\$.**

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci- dessus.

.....  
Secrétaire-trésorière

## 5. CORRESPONDANCE

### **Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de juillet 2010.**

### **Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment.**

#### **Une demande pour l'achat deux drapeaux municipaux**

- 10-178 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil autorise de vendre deux (2) drapeaux à monsieur Jacques Proulx de Saskatchewan, il est un ancien résident de St-Charles-Garnier.  
Prix : 75\$ chacun.

#### **Avis public d'élection**

Si scrutin, l'élection partielle aura lieu le 19 septembre prochain. La mise en candidature pour le poste de conseiller débutera le 6 août pour se terminer le 20 août 2010.

#### **POSTES CANADA**

- 10-179 **Résolution sur le Protocole du service postal canadien et les compressions d'emplois et de services**

**ATTENDU QUE** Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie;

**ATTENDU QUE** Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîte aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures;

**ATTENDU QUE** le *Protocole du service postal canadien* ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (p.ex., bureaux de poste, centres d'appels, etc.);

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier écrive une lettre à M. Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et lui demande  
1) d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, c'est-à-dire comme un service public;

2) de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le *Protocole du service postal canadien*.

Faire parvenir une copie de la résolution à :

- M. Rob Merrifield, ministre d'État (Transports)
- Député Fédéral
- M. Hans Cunningham, président, Fédération canadienne des municipalités

### **Résolution relative à la déclaration postale**

**10-180** **ATTENDU QUE** Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public;

**ATTENDU QUE** Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays;

**ATTENDU QUE** Postes Canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures;

**ATTENDU QUE** les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte de signer la déclaration postale qui demande à Postes Canada :

- 1) de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada;
- 2) de viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

Faire parvenir la résolution et une copie signée de la déclaration postale à Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

#### **6. MRC DE LA MITIS**

Compte-rendu de M. le maire sur la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

#### **7. POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**

##### **1) Eau pour le glacement de la patinoire**

Travaux reportés à l'automne.

##### **2) Soumission pour éclairage du monticule de fleurs**

**10-181** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et

résolu unanimement que le conseil accepte la soumission de Rimouski Électrique pour fournir et installer un appareil d'éclairage de 400W MH contrôlé par un œil magique.  
Coût : 781.00\$ plus taxes.

3) Voir à faire l'achat de cendriers extérieurs pour la salle municipale et le centre communautaire afin d'éviter que les gens déposent leur mégot de cigarette dans les aménagements floraux.

**8. Garage municipal**

Tout va bien

**9. Voirie**

**10-182** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Jean-Pierre Bélanger et résolu unanimement de faire exécuter les travaux suivants par les constructions Jalbert et Pelletier :

- Un dernier nivelage en septembre
- Quelques voyages de gravier sur les chemins municipaux
- Creusement de fossés
- Changer le ponceau de la rue Roy / Pineault

**10. Déterminer les travaux du manœuvre des mois d'août et septembre**

**10-183** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil identifie quelques travaux à effectuer par le manœuvre pour le mois d'août et une partie de septembre :

- Débroussaillage
- Réparation du pont Ouimet
- Vernissage des pancartes de rue
- Surveillance des travaux de voirie

**11. La demande d'aide financière au ministre Lessard (suite)**

Le ministre Laurent Lessard ne donne pas suite à notre demande d'aide financière pour le réseau d'égouts. (Réponse reçue verbalement de monsieur Gilles Julien, délégué régional de Rimouski, le 8 juillet 2010).

**12. Demande d'aide financière pour chemins à double vocation**

Reporté à la prochaine séance du conseil.

**13. Dossier Vaillancourt équipements / niveleuse**

**10-184** **Attendu que** monsieur Raynald Vaillancourt de Vaillancourt Équipement demande un règlement amiable du dossier;

**Attendu qu'**il offre à payer à la municipalité, par chèque certifié à l'ordre de Cain Lamarre Casgrain Wells, un montant de 11 569,69\$, chaque partie payant ses frais, le tout en contrepartie d'une quittance finale et définitive devant être signée par chacune des

parties.

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à la majorité que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de règlement hors cour de monsieur Raynald Vaillancourt et autorise monsieur Daniel Nadeau, maire à signer la quittance qui interviendra.

**Soumission pour éclairage du monticule de fleurs**

- 10-185** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil accepte la soumission de Rimouski Électrique pour fournir et installer un appareil d'éclairage de 400W MH contrôlé par un œil magique. Coût : 781.00\$ plus taxes.

**14. VARIA**

**1) Services de la sûreté du Québec**

- 10-186** **Considérant** des bruits excessifs de la part de certains usagers de la route, ce qui briment la qualité des services de nos commerces;  
**Considérant** les excès de vitesse et des accélérations dangereuses sur la rue Principale;  
Pour ces motifs,  
Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier demande un service plus intense de la part de la Sûreté du Québec.

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 10-187** Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement de lever la séance à 21h15

.....  
Daniel Nadeau, maire

.....  
Josette Bouillon, d.g./ s.-t.









